

SESSION COMMUNE AUX CINQ COMMISSIONS DU COMITE NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

DE MARS 2001 À MARS 2003

par André BLANDIN,
Secrétaire général adjoint de l'Enseignement catholique

En introduisant cette deuxième réunion des cinq commissions du Comité National de l'Enseignement Catholique, il n'est pas utile de faire une relecture détaillée des deux dernières années, chaque commission a vécu, sur son rythme propre, avec la nouvelle impulsion donnée en Mars 2001 et ensuite dans le cadre des Assises et du souffle qu'on se plait à leur reconnaître.

Il y a deux ans, j'avais commencé en disant : "*vous n'êtes pas n'importe qui*" et, comme c'était normal pour une première rencontre, suivaient des indications sur l'organigramme de l'Enseignement catholique et la place des commissions. Grâce à Joseph DECOOPMAN, vous avez maintenant un **ECD "Identifier l'Enseignement catholique"**¹ qui vous expose tout cela.

Aujourd'hui, mes remerciements vont à tous ceux qui ont préparé cette session avec une mention toute spéciale à Pierre ROBITAILLE pour la coordination de l'ensemble, à Véronique GLINEUR et Joseph DECOOPMAN pour leur travail et en particulier la mise à notre disposition des textes et des documents.

Plutôt que d'inscrire cette session dans l'organigramme de l'Enseignement catholique, je préfère l'inscrire dans les risques et les chances de ce temps... En relisant les textes d'ouverture de la réunion de 2001, on s'aperçoit qu'ils contiennent tous les thèmes des Assises. Au cœur de leur préparation se posaient les questions sur la cohérence de l'enseignement, la continuité éducative, la réorganisation des établissements... Deux ans après, personne ne pense que les problèmes soulevés alors sont résolus ! Mais les accents se sont déplacés, d'autres questions nous apparaissent plus prégnantes.

Ainsi pourrions-nous faire un colloque entier sur le temps scolaire. En évoquant "*une école sans classes*" comme troisième résolution des Assises, nous nous ne doutions pas que le sujet trouverait immédiatement une telle actualité ! Il est probable aussi qu'un colloque sur les EIP, les élèves intellectuellement précoces, attirerait une belle assistance !

Et pourtant nous nous sommes arrêtés au thème des "**mixités**" ? Serait-ce aussi une question de mode ! À la fin de cette semaine, *l'Association Française des Administrateurs de l'Education, association de l'Enseignement public*, sans que nous soyons donnés le mot, organise aussi un colloque intitulé "Mixité(s)". Mais la raison me semble plutôt l'actualité particulière de cette interrogation que lançait Alain TOURAINE, il y a tout juste six ans : "*Pourrons - nous vivre ensemble, égaux et différents ?*"². Refuser le pessimisme,

¹ ECD N°240 "Identifier l'Enseignement catholique". AGICEC, 277, rue Saint-Jacques 75005 PARIS

² "Pourrons-nous vivre ensemble égaux et différents" Alain TOURAINE. Fayard 1997

refuser de traiter les mixités par la ségrégation et au contraire donner aux communautés éducatives les moyens d'en faire des ressources éducatives.

Mon propos se déroulera en deux chapitres :

- **Les "trois mixités"**
- **La suite des Assises : la parole dans l'Enseignement catholique**

I. DE LA MIXITÉ DES GENRES AUX MIXITÉS SOCIALES ET RELIGIEUSES

Dans un premier temps, il s'agit de s'interroger sur la réflexion et les moyens engagés pour suivre cette résolution des Assises : "*donner aux communautés éducatives les moyens de faire de la mixité un moyen d'éducation de l'affectivité et à la différence*"³. Ensuite, il est clair que la mixité des genres est inséparable des deux autres mixités : la mixité "religieuse" et la mixité sociale.

a) La mixité des genres

Sans intervenir sur le fond puisque Madame Françoise BLAISE-KOPP le fera mercredi matin, simplement quelques remarques sur les actions en cours.

- **Le sujet n'est pas nouveau** : il a été annoncé ans le texte des Assises de Décembre 2001, mais surtout, il avait été préparé dans les années précédentes par le travail du groupe du Secrétariat Général de l'Enseignement catholique sur l'éducation sexuelle et affective. La conférence de presse du 12 Décembre 2002 de Paul MALARTRE a suscité des échos très favorables : dans les quotidiens des jours suivants, dans les demandes d'interview des chaînes de télévision et de radio.
- **Quelques réflexions** :

La question est actuelle et sensible. Le "*Monde de l'Éducation*" s'en est fait l'écho dans son numéro de janvier. Il est inutile de rappeler trop longuement :

- La situation difficile des garçons au collège opposée à la situation des femmes dans la société, tout ce qui a été dit sur les stéréotypes maintenus dans les inégalités entre les études littéraires ou scientifiques... La réalité aussi : la féminisation de certains métiers
- Les situations de violences sexuelles de toutes sortes et l'irruption du sécuritaire dans un domaine dont l'éducatif s'est un peu absenté...

Mais notre action a été interprétée à contresens :

- Même dans nos propres rangs, beaucoup ont pensé que si nous parlions de la mixité, c'était clairement pour la remettre en cause. Ailleurs, certains articles sont sans ambiguïtés sur ce sujet : François DUBET parle dans "*Le Monde*" des "*plus réactionnaires de l'Enseignement Catholique qui veulent revenir sur cette différence*"
- Le Ministère de l'Éducation nationale a fait bon accueil à notre travail, même s'il est gêné par les accusations des journalistes : "*vous voulez faire comme l'Enseignement catholique, remettre en cause la mixité. D'ailleurs, c'est bien connu la droite au pouvoir, c'est le retour des curés, etc !* La réflexion sur la mixité comme retour en arrière !

³ ECD 242. "Exposer les résolutions de l'Enseignement catholique " page 15

- De fait le Ministère se maintient sur la ligne de la parité (Convention interministérielle de Mars 2000 sur la parité hommes – femmes). Des actions d'enquête et de réflexions communes pourraient être organisées à titre expérimental dans certaines académies. Le contact est maintenu avec le MEN sur le sujet.

Malgré cela, nous restons fidèles à notre perspective : *"donner les moyens aux communautés éducatives de faire de la mixité une ressource éducative"*. Pouvons-nous prendre les moyens d'être force de proposition dans ce domaine, comme dans d'autres ? L'éducation à la différence fait partie aussi de notre anthropologie et il ne suffit pas de l'affirmer pour qu'elle passe dans la pédagogie quotidienne. D'où la nécessité de (re)prendre un travail d'animation dans les diocèses sur ce thème-là et de continuer à travailler sur le fond.

b) la mixité des religions

- En ces jours qu'il faut réalistement appeler "avant – guerre", il est inutile de dire l'importance du sujet dans le concret de beaucoup d'écoles : comment être des artisans de paix alors que se profile pour notre société mondialisée une guerre de religions, la plus dure de toutes. Comment construire la paix en temps de guerre ?⁴
- Dans le domaine de la connaissance : les enjeux du rapport de Régis DEBRAY et de la dimension religieuse de l'acte d'enseigner, selon sa fameuse formule *"passer d'une laïcité d'incompétence à une laïcité d'intelligence"*⁵ nous concerne évidemment ce n'est pas dans l'Enseignement catholique qu'il y a le moins d'efforts à faire dans ce domaine de la formation des enseignants. Les groupes de travail initiés par René NOUAILHAT dans le cadre de sa nouvelle mission, fonctionnent et leurs résultats seront précieux.
- Et dans celui de la **"reconnaissance"** : comment honorer cette remarque que nous faisons dans le texte de lancement des Assises du mois de Septembre 2000 "Écrire de nouvelles pas de l'Éducation " : *c'est en approfondissant sa propre foi que l'on reconnaît le mieux celle de l'autre*". Comment redire que l'altérité dit quelque chose de notre identité ?

c) la mixité sociale

Un sujet difficile, que nous ne pouvons pas trop éluder... C'est pour cela que nous avons demandé à Monsieur Jean HÉBRARD, Inspecteur Général de l'Éducation Nationale d'intervenir devant vous après le rapport qu'il a présenté au Ministre, il y a tout juste une année⁶.

Nous sommes interrogés sur ce problème : dans le numéro de Février du *"Monde de l'Éducation"*, le dossier central porte sur *"l'autopsie du collège unique"*. À la fin de son article sur la mixité sociale, Rémi BARROUX, journaliste, met en cause l'Enseignement catholique, avec réalisme ! En clair, nous sommes de fait concernés... On nous accuse d'être un moyen d'évitement de la sectorisation. Comment aborder la question ?

⁴ Voir le communiqué de l'Enseignement catholique

⁵ Rapport de Régis DEBRAY. Page 22

⁶ "La mixité sociale à l'école au collège et au lycée" Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale. Mars 2002

Peut-on faire de la garantie de la mixité sociale un projet pour l'école ? Nous parlons suffisamment de l'école "ouverte à tous les élèves" - "*l'établissement est ouvert à tous les élèves par choix pastoral, et pour les établissements sous contrat par obligation légale*"⁷ - pour penser que nous ne pouvons pas être hors du débat."

La mixité sociale peut – elle être une ressource éducative ? Dans le projet de société que nous défendons, répondre affirmativement à cette question n'est pas complètement hors de propos... Nous rejoignons ici le travail sur le collège, l'hétérogénéité des classes, etc...

La sectorisation est – elle le seul moyen de garantir la mixité sociale ? Il importe de se décomplexer sur le sujet : l'Enseignement catholique n'est pas la seule source d'évitement de la carte scolaire ! Le rapport de Monsieur HEBRARD montre bien que les stratégies de contournement de cette sectorisation ne sont pas seulement le fait des parents qui choisissent les établissements privés, mais que les familles "*bien informées*" construisent des stratégies aussi bien pour le privé que pour le public. La sectorisation est en effet "malmenée" par ces familles, parfois détournée par l'offre de certains établissements et elle joue au contraire, à cause de l'urbanisation actuelle, une fonction "d'homogénéisation" en direction des publics les plus difficiles.

Avant même que de travailler en termes de statut juridique des établissements, vu l'importance du "zapping" actuel entre le public et le privé, il convient de "parler" ce zapping et d'en venir au niveau local, comme le suggère Monsieur HEBRARD, à un dialogue mutuel entre les établissements privés, les établissements publics et les associations locales pour se demander comment prendre en charge l'ensemble d'une population scolaire, tout en respectant le choix des familles... C'est une peu la quadrature du cercle, mais l'Enseignement catholique a depuis longtemps l'expérience que c'est en s'affrontant à ces vrais problèmes qu'il contribue à la fois à sa participation au service public et qu'il reste fidèle à sa mission.

II. LA SUITE DES ASSISES DANS L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

Dans la suite des Assises, l'Enseignement catholique initie une démarche sur la parole dans l'Institution. Pour ne pas trop allonger maintenant sur un sujet qui n'est pas directement celui de votre réunion, je me contente de citer les quatre champs d'investigation choisis.

a) **La parole, condition et objet des apprentissages :**

La maîtrise du langage. Selon le plan retenu dans les Assises, nous partons toujours des apprentissages. La parole dans l'élaboration, la construction, l'intégration des savoirs : la maîtrise des langages, une parole de l'élève sur ses propres apprentissages et sur leur évaluation.

b) **La parole et la construction de l'identité et de la vie intérieure :** La parole et la relecture d'un parcours personnel., l'expérience du retour sur soi, du silence de l'intériorité. La rencontre de l'autre dans l'art.

⁷ Statut de l'Enseignement catholique. Article 1, § 2

- c) **La parole et la construction du lien social** : La parole, lieu d'expression et de régulation des relations, dans le groupe classe, dans l'établissement, dans le diocèse, dans l'ensemble de l'institution.
- d) **Une parole révélée et transmise** : Une parole qui s'enracine dans la Révélation, dans la logique de notre "caractère propre" : *"Faire le lien entre enseigner, éduquer et révéler un sens de la personne enraciné dans l'évangile"*, et en se rappelant cette phrase de Marguerite LENA : *"Nous ne transmettons pas la foi, nous transmettons la parole, et l'Esprit en fait le brasier de la foi"*⁸

Les sujets ne manquent pas pour cette deuxième édition de l'inter-commissions...
Souhaitons que le décroisement ainsi réalisé permette d'enrichir les perspectives de chacun sur les thèmes abordés et ensuite les orientations de l'Enseignement catholique.
Bonne session.

⁸ Marguerite LENA "Le passage du témoin"